

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

REBELOTE

Le gouverneur du Sud-Ouest pris pour cible

- Alors qu'il se rendait hier à l'hôpital incendié de Kumba, le convoi de Okalia Bilai a été attaqué par des sécessionnistes ;
- Des soldats et une journaliste blessés ;
- Le cortège de cette autorité administrative avait déjà essuyé des tirs l'année dernière. **Page 4**



Page | Incendie de l'Hôpital de Kumba

5 | **Condamnations en cascade**

Page | Couches jetables

5 | **Vente suspendue au Cameroun**



Lis De Nombreux Articles Gratuitement En Téléchargeant Mutations Sur Ton Mobile Android.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

0 0 0 0 0 0 8

N° _____/C/MINEPDED/SG/DPDD/SDEE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

Yaoundé, le 07 FEB 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable informe la communauté nationale et internationale, de la tenue des audiences publiques relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social du projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoyla sur le fleuve Dja dans le Département du Haut-Nyong, soumise par le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE).

Ces audiences se tiendront du 18 au 23 février 2019, de 10 heures à 16 heures à la Mairie de Ngoyla.

Les audiences publiques visent à recueillir les observations du public sur ladite étude. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable invite par conséquent, les populations et autres parties intéressées, à participer activement à l'exercice.



Le Ministre Délégué

Dr. Nana Oshobale Oshobale

La démocratie sans opposition

 Par Richard Makon*

La démocratie est un concept polysémique dont se sont parés aussi bien les régimes libéraux d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, les dictatures communistes mises en place par le prolétariat, les monarchies bananières, des régimes autoritaires du marxisme tropical que les gouvernements militaires ou civils autocratiques d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. À l'observation, la démocratie est un concept qui semble avoir servi presque toutes les causes du ciel et de la terre, inspirant des systèmes politiques aussi nombreux que dissemblables, que ce soit sur le plan de l'idéologie, de la philosophie politique, de la culture politique, de la pratique politique, ou de celui de l'ordonnement juridique.

Tous les États s'autoproclamant démocratiques ne sont pas toujours des démocraties. Tous les États pratiquant une certaine ouverture politique ne sont pas forcément des démocraties. Évidemment qu'ici et là les citoyens sont plus ou moins associés, directement ou indirectement, au choix des règles du jeu politique, prennent part comme ils le peuvent au choix de leurs dirigeants et des politiques qu'ils leur proposent, se présentent eux-mêmes aux différents scrutins ouverts, s'organisent en associations et en partis politiques, manifestent et revendiquent de temps à autres. Tout ceci ne suffit cependant pas à justifier le qualificatif de "démocratique" qu'on serait tenté d'accoler à de tels régimes, car au-delà de ces droits c'est la qualité de leur jouissance et la sincérité de leur exercice qui sont déterminantes.

De manière plus aboutie, un système politique sera qualifié de démocratique lorsque les dix (10) principes suivants seront respectés : la souveraineté au peuple, un gouvernement constitutionnel consacrant la séparation des pouvoirs et reposant sur le consentement des gouvernés (légalité et légitimité), le respect de la règle de la majorité, la reconnaissance des droits de la minorité politique, la garantie des droits fondamentaux de la personne humaine, des élections régulières, libres, justes, équitables et transparentes, l'égalité de tous devant la loi (isonomie) et devant le pouvoir (isocratie), le pluralisme politique, économique et social, le respect des valeurs de tolérance, de coopération et de compromis, la libre justice judiciaire, administrative et constitutionnelle et la bonne gouvernance. Au constat donc, si dans son itinéraire épistémologique la démocratie a d'abord été considérée "comme un moyen de la liberté, puis comme un instrument de la justice", pour devenir enfin "une manière d'assurer le contrôle de la collectivité sur la croissance économique et le bon usage de la prospérité", cette dernière ne sépare jamais ces fonctions les unes des autres. Pour le dire autrement, la démocratie est un tout !

Mais si le respect de tous ces dix (10) piliers peut paraître constituer un chantier titanesque, l'effectivité du pluralisme politique, symbolisé par l'existence d'un parti au pouvoir et de son opposition, s'impose par contre comme la matrice essentielle de la configuration du champ politique. C'est ce que contestent de façon virulente, dans leur pratique politique quotidienne, de nombreux pouvoirs en Afrique qui font le rêve de construire des sociétés démocratiques sans opposition. En d'autres termes, "une démocratie" sans existence de contre-pouvoirs, "une démocratie de parti unique", et finalement "une démocratie dans un système de pensée unique". Il fallait y penser !

* DOCTEUR EN DROIT PUBLIC
SPÉCIALISTE DU DROIT DES INVESTISSEMENTS

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

Responsable Digital

Pascal Dibamou

Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Politique

Jean De Dieu Bidias

Société

Paulette Ndong

Economie

Lucien Bodo

Education

Josiane Afom

Tech & Web

Marguerite Papan

Culture

Marthe Ndiang

Sports

Dimitri Mebenga

Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewou, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Chef : Michel Ferdinand

Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing

Chef : Michael Brobst

Responsable Yaoundé : Augustine Nokam

Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi
Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

CÔTE D'IVOIRE : SORO VISE LE POUVOIR



Sud-Ouest

Bernard Okalia Bilai

Le cortège du gouverneur à nouveau attaqué alors qu'il se rendait à Kumba afin de constater l'effectivité de l'incendie de l'Hôpital de district de Kumba.

 Par Blaise Djoukep

Le gouverneur du Sud-Ouest a été une fois de plus inquiété hier par les séparatistes. Alors qu'il se rendait à Kumba afin de constater l'effectivité de l'incendie de l'Hôpital de district de Kumba, le cortège de Bernard Okalia Bilai a essuyé des tirs des éléments des sécessionnistes. A l'aller comme au retour, le cortège a été attaqué à Muyuka et à Mbalangi dans le département du Fako. Les sécessionnistes ont été repoussés par les éléments des forces de défense qui assuraient la sécurité de l'autorité administrative. Cependant, le bilan côté cortège fait état de trois blessés, dont un civil, la journaliste de la chaîne de télévision Canal 2, Inès Danielle Ondo Balla. C'est la deuxième fois que le cortège de Bernard Okalia Bilai est attaqué par des sécessionnistes. Le 20 avril 2018, il avait également essuyé des tirs des séparatistes alors qu'il se rendait à Menji pour l'installation du préfet du Lebialem. Le cortège avait également été attaqué au retour de cette installation. Son cortège était alors tombé dans une embuscade tendue par les sécessionnistes, cachés dans des collines d'où venaient leurs tirs.



Bernard Okalia Bilai. Le gouverneur du Sud-Ouest.

Incendie de l'Hôpital de Kumba

Série de condamnations

La Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés et l'ambassade des Etats-Unis ont réagi sur cette actualité.

 Par Blaise Djoukep et Arnaud Kuipo

Les actes de condamnation se succèdent, moins de 72h après l'incendie criminel de l'Hôpital de district de Kumba dans la région du Sud-Ouest. Survenu dans la nuit du 10 au 11 février dernier, cet incendie est attribué à des sécessionnistes. La dernière condamnation en date est celle de la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (Cndhl). Dans un communiqué de presse résultant de l'incendie de cette formation sanitaire, la Cndhl « *condamne fermement cette violation grave du droit humanitaire ayant occasionné de nombreuses pertes en vies humaines et des dégâts matériels énormes* ». Dans ce document signé du président, Chemuta Divine Banda, ladite structure « *regrette que des mesures sécuritaires adéquates n'aient pas été prises pour protéger ce lieu stratégique d'une importance primordiale pour la santé des populations et intercepter ces criminels qui ont fait de l'hôpital la cible de leurs attaques terroristes* ». De plus, la Cndhl « *souhaite vivement que l'enquête ouverte à la suite de ce crime contre l'humanité conduise à mettre rapidement la main sur les suspects qui doivent répondre de leurs actes terroristes de façon exemplaire* ». En outre, elle « *demande à l'Etat du Cameroun de prendre des mesures adéquates pour garantir la sécurité des personnes et des biens, notamment dans les lieux de grande fréquentation* ». Cet incendie de l'Hôpital de district de Kumba n'a pas laissé



L'Hôpital de Kumba incendié.

indifférente l'ambassade des Etats-Unis. « *Nous appelons le gouvernement camerounais à mener une enquête transparente sur ce crime, à veiller à ce que les tribunaux tiennent les auteurs pour responsables et à informer le peuple came-*

Affaire Mebe Ngo'o
Une audition à huis clos ?

 Par Lorine Claudia Agnang (Stagiaire)

Tribunal criminel spécial (Tcs) ce mardi, il est 14h. Tout est au calme. A l'esplanade du Parquet du Tcs, où Edgard Alain Mebe Ngo'o et son épouse Bernadette Mebe Ngo'o (assistante de direction) devraient être auditionnés. Ce jour, aucun mouvement suspect. On aperçoit des éléments de la police, de gendarmerie qui entrent et sortent. Personne ne souhaite dire un mot au sujet de la fameuse audition. La presse qui a massivement répondu présente à ce rendez-vous s'impatiente. « *Je suis là depuis 10h. Je souhaitais assister à l'audition de son épouse. Jusqu'ici je n'ai même pas humé l'odeur de sa présence. Mais je suis sûre qu'elle a été auditionnée* », lance une journaliste. La presse se regroupe, elle se donne quelques consignes à respecter en salle d'audience : « *Aucun téléphone ne doit sonner, etc.* ». 15h30, rien n'a commencé. La presse se met à sillonner les lieux. Dans ces va-et-vient en quête du scoop, un homme observe ces mouvements. Il lance au passage : « *vous pensez que même s'il doit être auditionné, on va sonner de la trompette ?* »

Le 31 janvier dernier, la note du chef de division des enquêtes du corps spécialisé d'officiers de la police judiciaire assigne à demeure l'ancien ministre de la Défense, son épouse, Ghislain Victor Mboutou Elle, colonel de l'armée de l'air et Léonard Maxime Mbangue, inspecteur du trésor. La restriction de liberté serait liée à l'affaire Magforce. En effet, il s'agit d'une société basée à Paris, spécialisée dans l'habillement et les équipements de choix militaires en particulier. Selon le journal français Le Point, ils seraient impliqués dans des détournements des fonds destinés à l'achat des tenues militaires en 2014.



Edgard Alain Mebe Ngo'o.

rounais de ses conclusions », relève cette représentation diplomatique. En outre, les deux parties impliquées dans ce conflit sont invitées « *à renoncer à la violence et à engager un dialogue élargi sans conditions préalable* ».

Pr Tetanye Ekoe

Quelle que soit la raison, nous ne pouvons qu'être choqués

Le premier vice-président de l'Ordre national des médecins du Cameroun exprime le mécontentement de cette organisation suite à l'incendie de l'Hôpital de district de Kumba.



Par la CRTV (retranscrit par Jacques Kévin Loïc Momha (stagiaire))

Comment l'Ordre national des médecins du Cameroun a-t-il accueilli la nouvelle de l'incendie attribué aux sécessionnistes de l'Hôpital de district de Kumba ?

Cela nous laisse véritablement sans voix. L'Ordre national des médecins du Cameroun a toujours respecté une neutralité stricte entre les parties en conflits dans un problème politique. Mais lorsque nous voyons la nature du conflit atteindre ce qu'il y a de plus chère dans la société à savoir la personne humaine, l'Ordre national des médecins ne peut pas rester indifférent quand il voit un hôpital, du personnel de santé et des malades véritablement réduits en cendres. Quelle que soit la raison, nous ne pouvons qu'être choqués. **Le droit international humanitaire établit des règles visant notamment à protéger l'accès aux soins de santé en temps de conflits, en temps d'insécurité.**



Comment devrait-on maintenir et protéger de façon pratique le système de santé ?

Une des prescriptions du code de déontologie médicale dont le serment d'Hippocrate fait obligation, le procès de Nuremberg qui a suivi la dernière guerre mondiale a véritablement prescrit le caractère sacré de tous ceux qui protègent et soulagent la souffrance humaine. Par conséquent, lorsque l'une ou l'autre partie vient à violer ce qui est désormais considéré dans toute la planète comme un droit sacré à l'humanité, nous ne pouvons pas rester indifférents.

Un incendie dans une formation sanitaire amène à prendre des mesures tout au moins transitoires pour

assurer la prise en charge des malades dans des situations parfois compliquées. Quelle est la réalité de la situation ?

La réalité de la situation, celle qui nous a été rapportée par nos collègues sur le terrain, c'est qu'ils sont paralysés parce qu'un hôpital c'est essentiellement des vies et un certain nombre d'équipements qui permettent de soigner le malade. Lorsque ces équipements et ces infrastructures sont détruits, l'hôpital ressemble à un vaste champ de bataille. On met le personnel qui est chargé de donner les soins dans une véritable paralysie en termes de soins. Par conséquent, vous devez imaginer dans quelle détresse les médecins, les chirurgiens, les gynécologues, les pédiatres qui travaillent dans cet hôpital doivent se trouver.

Est-ce que l'Ordre national des médecins pense justement à un régime de sécurité spécial pour les hôpitaux des zones en conflits au regard de la récurrence de tels actes ?

Absolument. L'hôpital est l'endroit qui doit être le principal lieu à sécuriser lorsqu'il y a un conflit, parce que c'est là où toutes les parties peuvent trouver des soins. Nous en appelons vraiment à la conscience de toutes les parties. Je voudrais saisir cette occasion pour adresser à toutes les familles qui sont ainsi endeuillées toutes les condoléances de la famille médicale. Nous adressons à toutes les populations de Kumba toute notre solidarité.

Couches jetables

Vente interdite jusqu'à nouvel ordre

C'est l'une des mesures conservatoires adoptées hier au terme d'une réunion de concertation à Yaoundé, sous réserve d'analyses sur ces produits.



Par Guy Martial Tchinda

Maintenir la suspension de vente des couches jetables, c'est la principale recommandation de la réunion de concertation tenue hier 12 février au ministère du Commerce à Yaoundé. Laquelle réunion fait suite à une alerte de l'Agence des normes et de la qualité (Anor) sur la circulation sur le marché camerounais des couches représentant une menace pour la santé des bébés. Il s'agit d'une mesure conservatoire, en attente des résultats d'analyses sur la qualité de ces produits. Cette suspension pourra toutefois être levée si les différents opérateurs du secteur se rapprochent du Laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et d'expertise (Lanacome) avec la liasse documentaire qui justifie de la provenance de leurs produits.

A cette recommandation s'ajoutent l'organisation et la structuration de la filière tant pour le secteur d'importation que pour la filière locale ; l'évaluation de la norme y relative. Il est également recommandé aux administrations (ministères et Douane), d'intensifier la surveillance au niveau des frontières et dans les marchés en ce qui concerne les modalités de vente car, le problème de contrebande a été fortement décrié.



Une vue de la réunion de concertation.

Pour mémoire, un communiqué du directeur général de l'Anor rendu public le 31 janvier 2019 signalait la présence sur le marché camerounais des couches jetables qui auraient des risques sur la santé des bébés. Les couches en provenance de France contiendraient certaines substances comme le butylphényl méthyle propionyl, l'hydroxyisohényl 3-cyclohexène carboxaldéhyde et les hydrocarbures aromatiques polycycliques de dioxines ou de furanes à des teneurs dépassant celles requises, selon l'étude de l'Agence de sécurité sanitaire (Anes) ayant motivé la réaction de l'Anor. Etant donné que les couches jetables ne sont pas soumises au Programme d'évaluation de conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Came-

Agriculture et élevage

Des jeunes et femmes de Guientsing II édifiés



Par Arnaud Kuipo

Les pistes de financement et d'appui de projets dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture ont été au menu d'une rencontre le 09 février dernier à la chefferie de Guientsing II dans l'arrondissement d'Ombessa (région du Centre). Voilà ce à quoi ont eu droit des jeunes et femmes d'après un document parvenu à la rédaction de Mutations.

Il ressort des échanges « que très peu de jeunes et de femmes d'Ombessa s'intéressent aux dispositions mises en place par l'Etat en leur faveur. D'où la nécessité de la création d'un dialogue permanent entre les structures étatiques et les communautés locales en vue de rendre possible le développement du Cameroun à partir des villages ». L'on apprend que ces échanges ont été initiés par le chef du village Guientsing II, Sa Majesté Jean-Claude Awono ; ceci en collaboration avec l'Association des jeunes pour le développement de Guientsing II (Aje-dev) et l'Association des femmes de Guientsing II (Afg).

roun (Pecae), le directeur général de l'Anor a saisi le ministre du Commerce pour des mesures d'urgence à mettre en place par ses services afin de gérer cette situation.

Il faut dire qu'à cause de la baisse de leur prix (100Fca la pièce) et de leur accessibilité (retrouvées dans les ballots de vêtements de seconde main) les couches jetables pour bébé ont la cote auprès des mamans qui les préfèrent aux lavables. Leur nuisance ne se limite pas qu'à la santé ; elles restent longtemps dans la nature et polluent l'environnement.

«Villes mortes»

Bafoussam et Yaoundé affectées

Le transport interurbain et le panier de la ménagère n'échappent pas aux conséquences négatives de la situation qui prévaut depuis le 04 février dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Mutations a recueilli le ressenti des passagers, des employés des compagnies de transport, des tenancières de restaurants et des consommateurs qui implorent le retour au calme.



Par Paulette Ndong et Robert Nkaké

Bafoussam

Sous le poids des «villes mortes»

Cette opération qui persiste dans la région du Nord-Ouest, voisine tend à perturber l'économie locale.

Le panier de la ménagère connaît désormais une cure d'amaigrissement, à cause des «villes-mortes» de Bamenda. C'est fort de cela que l'envolée des tarifs est devenue une identité remarquable pour tout acheteur qui pointe son nez à un comptoir, à Bafoussam. Il est surpris de voir que les tarifs ont subitement été revus à la hausse sur les étales et dans les magasins. D'où la difficulté à se ravitailler en ces variétés. « Il n'y a rien à faire, il faut avoir un porte-monnaie lourd pour se procurer du riz », déclare une ménagère. Un tour effectué dans les marchés le 31 janvier dernier, permet de savoir que le sac de riz de 50 kilogrammes préalablement vendu à 16500 Fcfa, oscille entre 17500 Fcfa et 18500 Fcfa, en fonction de la qualité et de la provenance de ces graines de céréales.

Mais les commerçantes parviennent à contourner la cherté à travers l'astuce: « Je détaille le kilo de riz à 450 Fcfa au lieu de 500 Fcfa pour ne pas chasser les clients », explique Antoinette Mafo. Alors qu'avant, on vendait le kilo à 350 Fcfa, ou à 400 Fcfa. « Cette inflation est à mettre à



Une vue de Bafoussam.

l'actif de ces 'villes mortes', dans la région du Nord-Ouest. Avec le flux de la population en provenance de ces zones, la demande est supérieure à l'offre », justifie un cadre de la dé-

légation régionale du Commerce de l'Ouest. Il estime d'ailleurs que la production du riz local (Ndop et Noun), n'est pas suffisante pour répondre aux besoins nutritionnels des ménages.

L'on se souvient qu'au cours de la période de l'élection, les plus nantis s'en procuraient pour faire des réserves. Cette pénurie a touché également les produits tels que le poisson frais et fumé, les vivres et condiments (tomate, oignons et ail, qui sont introuvables). « L'oignon n'arrive plus ici facilement, à cause de la route de Bamenda où la circulation est perturbée. Ce qui fait que deux tomates sont vendues à 100 Fcfa », apprend-on. Les tubercules et les féculents n'échappent non plus aux prix assez élevés. Quant aux restaurants, les plats sont réduits presque de moitié, à la grande désolation des consommateurs, pris de colère. Ces derniers s'en réfèrent aux restaurants de fortune et en plein air (communément appelés tourne-dos). Voilà une preuve qu'à Bafoussam, manger à s'assiet-tée est devenu la chose de la ville de Bafoussam la moins partagée. Reste qu'on ne sait pas jusqu'à quand.

Yaoundé

Des compagnies de transport paralysées

Depuis le début des «villes mortes», certaines sont à l'arrêt tandis que d'autres tournent au ralenti, les restaurants ne sont pas épargnés.

« Ebolowa », « Sangmelima », « Mbalmayo », « Douala » crient des jeunes gens au lieu-dit « Carrefour Mvan » hier, 12 février à Yaoundé. Aucune destination n'est proposée pour les villes du Sud-Ouest. « Je sais qu'il y a une ville morte. Mais comment me rendre à Tiko? », demande inquiète une dame. L'un d'eux posté non loin de la compagnie de transport Musango qui dessert le Sud-Ouest répond : « Les bus s'arrêtent à Bonaberi à Douala. Nous ne voulons pas que les véhicules soient incendiés et des passagers tués ».

Pour ne pas fermer, le nombre de voyages a été réduit. Un rapide coup d'œil permet de constater que le terminal est vide. Juste une poignée de passagers s'impatientent dans la salle d'attente. Seuls deux voyages sont programmés par jour.

Il est 12h. Selon J. Soh, guichetier, le nombre de voyages a été réduit à cause des «villes mortes». Il est passé de 10 à deux par jour. Pour Bonaberi, les passagers doivent déboursier 3500 Fcfa. De là, ils vont emprunter d'autres moyens de transport pour se rendre par exemple à Buea, Tiko, Mutengene ou Limbe. Une situation qui met en mal la santé financière de l'entreprise. « A ce rythme je ne sais pas si j'aurai la totalité de mon salaire à la fin du mois », lâche cet employé anxieux. Qui poursuit en relevant qu'il a une famille à nourrir et des charges fixes. Ce dernier ainsi que la poignée de passagers gardent espoir que la situation va s'arranger dans les prochains jours.

L'espoir. C'est également le sentiment qui anime les employés des compagnies de transport situées au « Carrefour



Musango au ralenti.

Biyem-Assi » dans l'arrondissement de Yaoundé IVe. Samedi 09 février dernier, l'ambiance est morose dans les locaux de Moghamo. La salle d'attente est vide. Quelques employés font la conversation autour d'une table question de « tuer le temps ». Ils ne veulent pas rester à la maison. Le guichet est fermé. Ils passent au peigne fin toute l'actualité. Lorsqu'un usager s'approche, ils deviennent muets.

Les réponses sur les voyages vers le Nord-Ouest sont brèves. « Pas de déplacements jusqu'au 14 février », renseigne celui que nous appellerons Claude. Voyant la gêne de son interlocuteur, il va se montrer rassurant et optimiste : « Ça va aller. Le 14 n'est plus loin. Les "Ambas" voulaient juste boycotter la fête de la jeunesse ». A Amour Mezam, les responsables pensent également que tout va rentrer dans l'ordre après le 14 février [fin des villes mortes commencées le 04 février, Ndlr]. En attendant, les bus desservent uniquement la région de l'Ouest. « Nous nous arrêtons à Mbouda. Les voyageurs continuent avec d'autres moyens de transport comme la moto ».

A Yaoundé, les «villes mortes» ont aussi un impact négatif sur l'économie. Dans de nombreux restaurants, le volume des plats faits à base du « Ndjama Ndjama » (légumes) ont légèrement diminué. Ce qui fâche un peu des consommateurs. Pour justifier la hausse, des tenancières de la place invoquent la rareté de ce légume. « Il est très cultivé dans les régions anglophones. Comme il y a les villes mortes, l'approvisionnement est difficile et les prix sont doublés », se plaint Lorna N. rencontrée au quartier Bonamoussadi. « Un sac Bako qui coûtait 2500 Fcfa est vendu depuis lundi 04 février à 5000 Fcfa », se lamente-t-elle. « Les revendeuses usent de nombreux stratagèmes pour transporter leurs marchandises jusqu'à Yaoundé. Elles disent mettre leurs vies en danger mais qu'elles sont contraintes de le faire pour nourrir leurs familles », ajoute-t-elle. « Vivement que la situation s'améliore », implore-t-elle en retournant vaquer à ses occupations.

Production animale

Les Bakas choisissent les chèvres et la volaille villageoise

C'est ce qui ressort d'une étude du Prodel qui vise à apporter une réponse immédiate en cas de crise, mais aussi à lutter contre le braconnage dont les pygmées sont accusés.

 Par Sébastien Chi Elvido

« Je vais produire autant des chèvres que possible, mais je ne peux jamais oublier le gibier ». Propos de Dieu-donné Nouchegnou, chef du village Baka de Mayos dans l'arrondissement de Dimako, département du Haut-Nyong, à l'Est. L'autorité traditionnelle s'exprimait ainsi lors des évaluations diagnostiques effectuées de manière participative initiées par le Projet de développement de l'élevage (Prodel). En effet pendant l'étude, il ressort que les Bakas penchent pour l'élevage des chèvres dans les enclos. En outre, ils sont également portés vers un élevage de la volaille villageoise. L'étude du Prodel vise à apporter une réponse immédiate en cas de crise au sein de la population Baka, de lutter contre la pauvreté et le braconnage dont les pygmées sont des vecteurs. Selon Eloundou Eloundou, coordonateur régional de la zone 2 du Prodel qui regroupe les régions du Centre, Sud et Est, « 10 sous-projets en faveur des Bakas seront accompagnés sur le terrain ». C'est une première dans le domaine de la prise en compte des populations Baka de voir une organi-



sation qui s'intéresse au développement de l'élevage dans leur milieu. Le Prodel est un programme du gouvernement financé à hauteur de 6 milliards Fcfa par la Banque mondiale. Pendant deux jours, du 07 au 08 février derniers, les experts ont rencontré les leaders Baka à Bertoua pour échanger autour des plans d'action intégrant les habitudes locales. Pour le projet, il s'agit de « s'assurer que les Bakas bénéficient vraiment de nos services et de nous rendre

compte qu'effectivement, les biens et services apportés soient adaptés à leur modèle social et culturel », explique Eloundou Eloundou.

Le projet est implémenté dans trois départements de l'Est à savoir, la Boumba-et-Ngoko, le Haut-Nyong et la Kadey. Pour rappel, l'intérêt que porte le Prodel à l'élevage auprès des communautés Baka à l'Est Cameroun intervient dans un contexte où, du fait des activités forestières et minières, ces dernières ont vu leur environnement se dégrader. Par ailleurs, au nom de la préservation de la biodiversité, il leur est interdit depuis des décennies de pratiquer la chasse, l'une de leurs principales activités

avec la cueillette, celle du miel notamment.

Le Prodel arrive alors comme un « messie » pour leur permettre de se réorienter vers l'élevage des chèvres, du poulet et la volaille afin de conserver leurs habitudes alimentaires basées sur la viande. Une initiative qui participe également à la lutte contre la chasse illégale et le braconnage auxquels les Baka se livraient faute d'alternative depuis la mainmise des Bantous sur la forêt.

Développement local

Synergie pour l'essor économique de Kribi II

Sous l'impulsion du patron de cet arrondissement, Gilles Christian Sadi, chefs traditionnels et acteurs économiques se sont réunis, hier 12 février, pour penser son développement.

 Par Lazare Kingue

Le devenir économique de l'arrondissement de Kribi II intéresse le patron de ce territoire administratif. Gilles Christian Sadi voudrait amener les populations des 18 villages de sa circonscription à définir la vision de leur propre développement et à mobiliser le maximum d'outils externes ou internes permettant d'y aller avec beaucoup d'efficacité.

Hier 12 février, sous l'impulsion de l'administrateur civil, chefs traditionnels et acteurs économiques de la localité se sont réunis dans le cadre d'un forum d'échanges et de réflexions. L'objectif a



été l'élaboration d'une plateforme stratégique sur la problématique du développement de la ville de Kribi II. Pour la conception d'un pareil document, il faut s'imprégner des forces, des faiblesses, des opportunités et de toutes sortes de manquements pouvant être de véritables freins au développement. « C'est en quelque sorte faire un diagnostic territorial de chaque village », souligne le sous-préfet.

Pour les chefs traditionnels, les points principaux sur lesquels s'appuyer sont la terre, les hommes et les moyens financiers. « Nous ne pouvons développer Kribi II si nous ne sommes pas coordonnés. Le développement commence à la base et chaque village doit avoir un comité en la matière et donc les hommes », argue le vice-président du conseil dé-

partemental des chefs traditionnels de l'Océan (Codecto), sa majesté Jean Pierre Jahengue, par ailleurs chef du village Londji II. Son confrère du quartier Afan-Mabe, sa majesté Roger Mekoundé, par ailleurs secrétaire général dudit conseil, abonde dans le même sens. « Tout tourne autour de la terre. Et sans la terre il ne saurait avoir de développement plausible. Si nous devons créer des plantations, créer des fermes, des marchés, construire des entrepôts, des écoles ou des hôpitaux, où allons-nous les implanter si nous manquons d'espace ? » s'interroge le gardien de la tradition qui s'indigne de ce que les terres de Kribi II sont sans cesse bradées.

Des populations sont expropriées parfois sans ménage-

ment. Très souvent, des tiers s'approprient des lopins de terre au détriment des autochtones, sous le regard indifférent de l'administration souvent accusée de complicité. Il suggère alors en prime, la protection de l'espace foncier de l'arrondissement de Kribi II. « Pour commencer, concentrons nos énergies à la protection de nos terres », tranche-t-il.

De nombreux participants à ce forum de réflexion sont d'avis que l'aspect financier vient se greffer en dernière position quand les autres éléments sont réunis. « Nous devons à la fin créer une forme de synergie où chacun mettra un peu de ses moyens finan-

ciers pour le développement durable. Nous parlerons donc d'un développement inclusif par la participation de tous les acteurs », suggère un opérateur économique.

Ainsi, le forum sur la problématique de développement de Kribi II trouve son essence dans la régularité des cadres de réflexion. « Plus il y aura de forum, mieux on peut espérer que le développement viendra. Et celui-ci ne peut se faire que par les populations elles-mêmes », souligne l'expert consultant Armand Atoga, principal facilitateur de la rencontre. Indiquons que dès la semaine prochaine, Gilles Christian Sadi effectue le tour du propriétaire ; une tournée pour toucher du doigt les réalités économiques de son territoire de compétence.

Dschang

Les étudiants de l'université interdits de politique

Un communiqué du vice-recteur a été signé à cet effet le 04 février dernier.



Par Robert Nkaké

Depuis quelques mois, les discussions entre les étudiants de l'Université de Dschang, dans la région de l'Ouest abondent et sont, pour la plupart, teintées de thèmes variés à coloration politique. Avec en prime, l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, le contentieux pré et post électoral avec autant de recours en annulation. Bref, tout est jugé « recevable » pour les cop's de l'Université de Dschang.

Il en est de même des débats sur tel ou tel ministre ou membre du gouvernement qui a maille à partir avec le pouvoir en place...l'actualité telle que diffusée dans les médias n'est pas en reste dans cette panoplie de reproches, d'après un responsable de l'université. Qu'il s'agisse de la politique vue de l'étranger où même dans le domaine du sport, les étudiants ont toujours un mot à dire. Surtout qu'il y a du grain à moudre. Car après les débats sur le contentieux post-électoral télévisés à mondovision et orchestrés par le Conseil constitutionnel, de nombreux étudiants sont rentrés dans la danse, plongés dans des livres, des pensées juridiques et des courts traités...

Toute chose qui semble ne pas intéresser les acteurs de ce milieu universitaire. Comme en témoigne d'ailleurs un communiqué signé le 4 février dernier du vice-recteur de l'Université de Dschang, Drusile Miranda Metou. «Le recteur de l'Université de Dschang, conformément à l'article 9 alinéa.1 du décret N° 01/029 du 19 janvier 1993 portant organisa-



Des étudiants à l'Université de Dschang !

tion administrative et académique de l'Université, rappelle aux étudiants que l'université est un établissement laïc et apolitique...les réseaux sociaux actuellement en vigueur ne sont pas des espaces de diffamation, de propagation de

fausses nouvelles, de quelques buts pratiques qu'ils soient», peut-on lire en substance dans ledit communiqué. Il ne reste plus qu'à savoir ce que feront dès lors les étudiants des filières Sciences politiques et droit de cette institution académique, qui n'ont pour seule initiative que de parler de la politique pour laquelle ils ont opté.

Ce communiqué signé du vice-recteur de l'Université de Dschang intervient quelques temps après celui du recteur de Yaoundé II-Soa, Adolphe Minkoa She. Ici, une source au rectorat expliquait que le recteur a pris cette mesure afin que le campus ne soit pas confondu à un cadre pour les meetings politiques. Ce d'autant que, l'Université de Yaoundé II-Soa compte parmi ses effectifs, trois enseignants qui sont des cadres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), parti de Maurice Kamto, candidat malheureux à la présidentielle 2018.

Semaine nationale de la Francophonie

Le Minesup lance un concours d'écriture



Par Josiane Afom

La semaine nationale de la francophonie va se célébrer du 13 au 20 mars prochain. A cet effet, des activités seront organisées sur l'étendue du territoire national.

En prélude à cette célébration, le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo a lancé un concours national d'écriture. Lequel est organisé sous la supervision de la direction des relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) du ministère des Relations extérieures. La compétition ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans et exclue aux écrivains professionnels et aux enseignants de langue française va s'achever le 10 mars prochain. « Le récit doit être rédigé en langue française et porté sur une histoire dans laquelle le partage de la langue en l'occurrence le français, a permis de réaliser la cohésion dans la société menacée d'explosion. Les textes proposés doivent être présentés sur deux pages maximum (de 500 à 1000 caractères), format word, interligne 1,15,



Jacques Fame Ndongo.

police Times New Roman, taille 12 », renseigne le communiqué de Jacques Fame Ndongo.

Bourses d'études

Trente et quatre. C'est le nombre exact des bourses d'études universitaires que la république populaire de Chine met à la disposition du gouvernement camerounais pour le compte de l'année académique 2019/2020. Lesdites bourses sont réservées aux étudiants inscrits en licence, master et doctorat dans les filières génie minier, robotique, informatique, électricité, énergies renouvelables, sciences de l'environnement, réseaux et télécommunications, économie, médecine, commerce et distribution, management des coopératives agricoles, Pêche industrielle et commerce international. La date du 1er mars est arrêtée comme délai de rigueur pour le dépôt des dossiers de candidature au ministère de l'Enseignement supérieur.

Elections 2019

Elecam interpelle les partis politiques

L'organe en charge de la supervision du processus électoral et référendaire leur reproche un comportement désinvolte.

Par Jean-Christophe Ongagna

Hier 12 février à Yaoundé, l'apostrophe des partis politiques par le top management de Elections Cameroun (Elecam), a quelque peu fait de l'ombre à la présentation du rapport de « l'atelier sur les leçons apprises du processus électoral au Cameroun et de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 », tenu du 26 au 30 novembre dernier à Douala. Ledit atelier avait pour objectif principal, « d'améliorer le processus électoral, en vue d'atteindre la réussite d'une élection crédible et acceptable pour tous ». Tout en indiquant que les portes de l'institution leur sont ouvertes à tous les niveaux, le président du Conseil électoral, Enow Abrams Egbe, et le directeur général des élections, Erik Essousse, ont toutefois relevé que les partis politiques semblent encore « *trainer le pas* » concernant les opérations relatives au processus électoral prévu cette année. Lequel renvoie au double scrutin législatif et municipal, et l'organisation éventuelle des élections régionales. De plus, leur manque de stratégie et leur financement attribué par l'Etat ont également suscité des réactions de la part des principaux mis en cause. « *L'Etat devrait être neutre et pour toutes les organisations. Nous comprenons davantage pourquoi nous avons des difficultés à nous faire entendre* », a réagi Parfait Mbvoum du Social Democratic Front. Sur la question du financement des partis politiques, « *ce*



Enow Abrams Egbe. Le président du Conseil électoral.

n'est pas à Elecam de venir interpréter la loi. [...] Le budget des élections est circonstanciel, alors que le budget de Elec- cam est définitif. On l'arrête en début d'année et on l'exécute durant l'année », renchérit Mongwat Amadou Ahidjo de l'Union démocratique du Cameroun, pour qui « *les concertations qui se suivent n'aboutissent pas à grand-chose* ». Pour le reste, l'atelier cité supra a formulé des recommandations adressées à une kyrielle d'institutions. « *L'enjeu maintenant, ce sera leur mise en œuvre* », a pour sa part confié la Coordinatrice résidente du système des Nations-Unies au Cameroun, Allegra Maria Del Pilar Baiocchi.

Affaire Mrc

Kamto devant le Tribunal militaire

Par Florentin Ndatewou

« *Je vous donne cinq minutes pour libérer cet espace* ». Ainsi, un officier de police, le regard menaçant, s'adresse à la cinquantaine de militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc) présents au carrefour « *Intendance* », hier en début de soirée. Venus « *apporter leur soutien au président Maurice Kamto* », ces derniers sont refoulés par les forces du maintien de l'ordre. Munis de casques, armes et gilets pare-balles, les éléments du Gso dispersent les militants depuis le lieu dit « *Carrefour Intendance* », jusqu'à « *Niki Marché central* ». Mais, c'est sans compter sur la ruse de certains militants. « *Nombreux sont mes camarades qui ont réussi à s'installer discrètement dans les bars aux environs. Ils tiennent à rencontrer le président Kamto* », fait savoir un militant. Selon les informations non confirmées, Maurice Kamto, en compagnie de tous les militants de sa formation politique ont été déferés hier aux environs de 18h au Tribunal militaire de Yaoundé. Au moment où nous mettions sous presse, le détail au sujet de leur lieu de détention n'était pas encore connu. Maurice Kamto et compagnie ont été arrêtés et placés en garde à vue suite aux « *marches blanches* » organisées le 26 janvier dernier par le Mrc dans diverses villes du Cameroun. Ils sont accusés entre autres de rébellion en groupe, insurrection.

Bafia

Le Mbam célèbre Bassilekin III

Un meeting de remerciement au chef de l'Etat organisé samedi dernier dans le chef-lieu du département du Mbam et Inoubou.

Par Jean De Dieu Bidias

Ferveur populaire samedi dernier à Bafia, ville située à 120 km au nord de Yaoundé et traversée par la Nationale n04, où les populations du Grand Mbam dans leur ensemble se sont réunies pour célébrer la nomination, le 04 janvier dernier, d'Achille Bassilekin III au poste de ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa). Il était également question pour elles d'exprimer leur gratitude au président de la République, Paul Biya, pour cette promotion d'un des fils les plus méritants de la contrée à la fonction ministérielle. A 50 ans, ce diplomate bon teint, qui accumule une grande expérience au sein des organisations internationales, charrie tant d'espoir que les jeunes des deux départements frères du Mbam et Inoubou et du Mbam et Kim lui conseillent de ne pas décevoir. « *La jeunesse ici dans le Mbam se considère comme étant au cœur de la dynamique prônée par le Président Paul Biya. Dans le secteur qui est le nôtre, celui des Petites et moyennes entreprises, nous voulons jeter les bases d'une dynamique nationale permettant à tous les jeunes entrepreneurs, à tous les jeunes créateurs, à tous ceux qui sont porteurs d'une idée, de pouvoir être traduite en projet, et le*



Bassilekin III à l'honneur.

projet de devenir une entreprise. Voilà le sens que nous donnons à notre action à la tête de cette entreprise », a promis le membre du gouvernement.

Achille Bassilekin III, qui hérite d'un département ministériel plutôt sensible en raison notamment de l'étrécissement de l'offre d'emploi et surtout du taux fort élevé de mortalité des Petites et moyennes entreprises (Pme) – autour de 72% -, garde la tête froide et sait, comme un maçon, il sera jugé au pied du mur. Il est porté en triomphe par sa communauté, mais ses résultats sont attendus à l'échelle nationale. « *C'est la jeunesse camerounaise dans son ensemble*

qui trouve ici dans le Mbam et Inoubou, un petit microcosme de ce qui, sur le plan national, devrait être cette dynamique de soutien, d'accompagnement et surtout de mobilisation autour de l'action du Président Paul Biya », s'est-t-il félicité. Le Minpmeesa se trouve être l'un des instruments clés du développement du secteur privé dans la marche vers l'émergence du Cameroun. Natif de l'arrondissement de Nitoukou dans le département du Mbam et Inoubou, Achille Bassilekin III est nanti d'un doctorat de l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric) et diplômé de l'Ecole diplomatique de Madrid en Espagne. Après avoir débuté sa carrière au ministère des Relations Extérieures en 1993, il devient fonctionnaire international au secrétariat général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Acp). Il y occupera successivement les fonctions de conseiller économique à la Mission permanente de ce groupe de pays à Genève auprès de l'Organisation mondiale du commerce (Omc) de 2001 à 2007, puis successivement adjoint au chef de ladite Mission de 2008 à 2010, chef du département du développement économique durable et du commerce et sous-secrétaire général et chef du département du développement économique durable et du commerce du Groupe Acp à Bruxelles de 2010 à 2015. L'un des volets essentiels de ses activités aura été le développement du secteur privé et l'appui aux acteurs du secteur privé dans les 79 Etats membres de cette organisation.

11 février

Vérité historique et juridique



Par Celestin Bedzigui*

Préfendre comme certains comptenturs de l'Amazonie le diffusent sur les réseaux sociaux pour célébrer à leur manière le 11 février, date anniversaire du plébiscite par laquelle les Southern Cameroons ont choisi de se rattacher au Cameroun francophone. Préfendre disais-je qu'il existait déjà un "British Southern Cameroons" avant la Conférence de Berlin de 1884 qui octroya le Territoire Kamerun à l'Allemagne est une hérésie historique. Préfendre que le plébiscite du 11 février 1961 donnait au Southern Cameroons la possibilité d'opter pour l'indépendance lorsqu'on sait que la question clairement posée à ce référendum était strictement limitée au choix entre deux options à savoir soit d'être rattaché au Cameroun soit d'être rattaché au Nigeria est une contrevérité juridique.

Ceux qui entretiennent une telle lubie rendent un très mauvais service à nos compatriotes d'outre Mungo.

Le coût social et économique d'une telle errance politique est absolument inacceptable et devrait interpeller tous les patriotes de ce pays à une réflexion sérieuse.

Le Cameroun est UN. Même si des aménagements peuvent être apportés sur les formes de gouvernance à appliquer à chaque zone en prenant en considération son héritage colonial et ses pratiques traditionnelles. Ne doivent donc pas être exclu du champs des solutions envisageables des options sur la forme de l'Etat qui pourraient déboucher sur la mise en place d'une confédération ou d'une fédération à



2, 4 ou 10 États fédérés permettant une meilleure prise en charge par les populations de leur vécu quotidien en lieu et place du jacobinisme torride actuel.

Ceci dit, allons au fond du problème qui est politique.

"1972" par la fameuse unification aura été une faute politique grave commise par le Président Ahidjo d'autant plus que l'unification venait en violation des termes et de l'esprit

ayant été aux fondements de la reconstitution partielle du Kamerun originel. La suppression par le Président Biya du qualificatif "unie/united" a été une aggravation de cette erreur. Et pourtant, l'histoire nous montrait bien que le United Kingdom et les United States of America portaient avec bonheur le qualificatif "United" depuis des siècles avec le modèle de gouvernance politique qui va avec.

Le cancer qui ronge le Cameroun est le jacobinisme hérité de la colonisation française et amplifié par la soif d'un contrôle totalitaire du pouvoir dont fait preuve le leadership de ce pays consciemment ou non, volontairement ou pas, depuis 1960. C'est le démantèlement de cette culture totalitaire qui doit être l'ultime objectif de tous les acteurs politiques y compris ceux qui sont à l'intérieur du régime, quand ils parlent de faire progresser la démocratie. La formule de décentralisation actuellement choisie, en évitant de poser la question du transfert d'une part du pouvoir exécutif à la légitimité du choix direct du peuple n'apportera pas une réponse aux aspirations des Camerounais, toute chose qui est la source du malaise actuel. Si la nécessité du démantèlement de cette culture totalitaire n'est pas érigée en cause nationale prioritaire, c'est la nation camerounaise qui volera en éclats. Les craquelements observés sur plusieurs plans en ce moment sont le message annonciateur et explicite de ce péril mortel... Soyons en conscient. God bless Kameroun

*PRÉSIDENT DU PAL

ANNONCE



Sous le Parrainage du Ministère des Arts et de la Culture

NOOH-NGONG 2019

Festival des Arts et de la Culture du peuple Bamendjo - Mbouda

Thème : « Restaurer les valeurs culturelles et traditionnelles Bamendjo »

DU 08 AU 16 MARS
2019 À BAMENDJO



AU PROGRAMME

- Sortie des sociétés secrètes
- Danses rituelles et initiatiques
- Foire agro-artisanale
- Marche historico-touristique
- Echanges et débats sur l'histoire et la Culture Bamendjo
- Carnaval, election Miss NOOH-NGONG 2019
- Sortie spéciale du TCHEUN
- Etc.



SONT ATTENDUS :
Annonces, mécènes, sponsors, grand public, entrepreneurs culturels, centres culturels, touristes, étudiants chercheurs, etc.

CONTACTS TÉL. & WATSAPP :
(+237) 699 76 53 53 - 677 95 08 57
696 98 40 44 - 698 88 01 72

NOS PARTENAIRES



Sous la supervision générale de sa Majesté Tchio Maurice, roi des Bamendjo

Série

Maladies au scanner

44- L'infection à chlamydia

Dr Franquy Arnold Nkili Ayang

Elle peut causer l'infertilité et des grossesses extra-utérines

Médecin, il regrette le nombre élevé de personnes infectées par cette maladie et invite tous les malades à privilégier l'hôpital aux tradipraticiens pour éviter les résistances.



Par Guy Martial Tchinda

Qu'entend-on par infection à chlamydia et quelles en sont les causes ?

C'est une infection sexuellement transmissible. C'est la plus fréquente dans les pays industrialisés, et toutes les personnes sexuellement actives sont à risque de contracter la maladie. Il existe plusieurs espèces de chlamydia dont celle responsable de l'infection sexuellement transmissible nommée chlamydia trachomatis. C'est une bactérie intracellulaire obligatoire dont le réservoir est strictement humain, avec un tropisme important pour les muqueuses génitales et oculaires. Elle peut donc infecter le tractus génital, le col de l'utérus, l'utérus, les trompes de fallopes, l'urètre, les testicules, la gorge, les yeux, l'anus et le rectum.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

De nombreuses personnes atteintes de chlamydia sont dites asymptomatiques c'est-à-dire qu'elles ne présentent aucun symptôme. Mais elles sont capables de transmettre la maladie. Lorsqu'ils sont présents, on distingue les symptômes génitaux et extra-génitaux. Les symptômes génitaux chez la femme sont les pertes vaginales jaunes ou blanches avec une odeur particulière ; les sensations de brûlures en urinant ou pendant les rapports sexuels ; les saignements vaginaux en dehors des menstrues et les douleurs du bas-ventre. Chez l'homme, on a habituellement les picotements lorsqu'on urine ; les écoulements blanchâtres du pénis ; les douleurs et gonflement des testicules. Les manifestations extra-génitales quant à elles sont le plus souvent les douleurs lorsqu'on urine, les saignements rectaux, le mal de gorge, la fièvre, les nausées, les écoulements oculaires qui sont aussi les conjonctivites à chlamydia très souvent fréquentes chez les nouveau-nés infectés par leur mère.

Combien de fois un individu peut-il contracter cette maladie ?

C'est une infection non immunisante. Après une guérison confirmée par contrôle biologique, la réinfection est possible autant de fois qu'on est en contact avec le germe.

Quelles sont les complications de la chlamydia ?

Non traitée, cette maladie peut se compliquer d'une extension au niveau de l'utérus et des trompes, provoquant ainsi la maladie inflammatoire pelvienne chronique qui va se manifester par des douleurs abdominales chroniques chez la femme. De plus, la maladie pelvienne chronique entraîne une inflammation de l'utérus et des trompes pouvant être à l'origine d'infertilité et de grossesses extra-utérines.

L'inflammation des testicules est la complication majeure



rencontrée chez l'homme. Dans les deux sexes, on note l'inflammation chronique du revêtement du rectum, des cicatrices de la cornée dans les cas des conjonctivites non traitées.

Peut-on en guérir ?

Bien traitée, la chlamydia est une infection sexuellement transmissible dont on guérit totalement. Le diagnostic de l'infection à chlamydia est clinico-biologique. On suspecte l'infection devant les symptômes cités plus haut et on confirme par des examens de laboratoire. Les prélèvements d'échantillons sur les sites d'infection soupçonnés se font afin de les tester en vue de déceler la présence de la bactérie. Pour confirmer par exemple une infection soupçonnée du tractus génital ou de l'appareil urinaire, il peut être nécessaire de prélever l'urine, d'effectuer un frottis du vagin ou du col de l'utérus. Il existe deux principales méthodes pour dépister dans ces échantillons : les Taan (Test d'amplification des acides nucléiques) et les cultures cellulaires.

Sur quoi repose le traitement ?

Le traitement repose sur une antibiothérapie spécifique bien conduite et dirigée contre la chlamydia trachomatis. Habituellement, les molécules incluses dans le protocole

l'azithromycine, la doxycycline et le floxacine. Nous ne pouvons pas établir de manière exacte le coût du traitement parce qu'il varie en fonction des médicaments choisis et de la durée de traitement. Si nous choisissons par exemple de la traiter avec de l'azithromycine, une dose nous revient à 5000 Fcfa, sachant qu'on peut la répéter trois à quatre fois. Dans ce cas, le traitement nous revient à 15000 ou à 20000 Fcfa.

Quant à la durée du traitement, elle est non spécifique et dépend des protocoles de prise en charge. Selon l'Organisation mondiale de la santé (Oms), la prise en charge de la maladie varie de la prise unique d'azithromycine de sept à dix jours ou avec la doxycycline. Mais dans notre contexte, il peut être poursuivi jusqu'à 21 jours, ceci pour éviter les résistances.

Un tour dans la ville de Yaoundé et même en dehors donne à voir des individus, avec des haut-parleurs qui ou simplement assis derrière des pancartes, indiquant qu'ils soignent cette maladie en trois jours. Quelle peut être leur efficacité ?

Nous ne disposons d'aucune étude publiée à ce jour, démontrant l'efficacité des tradipraticiens. De même, nous nous demandons comment ces derniers posent le diagnostic de la chlamydia, comment est-ce qu'ils la traitent et comment vérifient-ils la guérison. C'est pour cette raison que nous faisons appel à la vigilance des populations camerounaises

et les prions de se rendre à l'hôpital car, là-bas, les connaissances sont rationnelles et les traitements sont efficaces. De plus, nous nous retrouvons souvent avec des patients qui développent des résistances aux antibiotiques usuels utilisés dans le traitement de l'infection à chlamydia. Ceci à cause de la chronicité des pathologies. Au regard des multiples interventions effectuées par des tradipraticiens l'efficacité de leur traitement est aujourd'hui totalement remise en cause.

Quelle est l'ampleur de la maladie au Cameroun ?

La chlamydia occupe une place de choix dans les infections sexuellement transmissibles. En 2015, sa prévalence était de 22% au sein d'une population de femmes en âge de procréer, soit plus de quatre fois la prévalence du Vih/Sida. Au regard des complications graves associées tant sur le plan de la santé en général que sur le plan de la fécondité des patients, la chlamydia est donc un véritable problème de Santé publique au Cameroun. Elle nécessite donc qu'on lui accorde autant d'intérêt qu'au Vih et aux hépatites virales en termes d'éducation, de prévention et de traitement. La chlamydia doit aussi faire l'objet d'études au bénéfice de la population.

NOTE D'INFORMATION À TOUS LES EXPOSANTS DE PROMOTE 2019

I. AMÉNAGEMENT DES STANDS

a) Les Exposants sont invités à aménager leurs stands ou à le faire par leur agence du lundi 04 au vendredi 15 février 2019 ; ne pas attendre le dernier moment pour agir.

Être prêt pour l'ouverture de PROMOTE est un respect que l'on doit aux Autorités, à ses voisins comme à ses visiteurs. Une commission technique visitera le site dès 16 H 00, le vendredi 15 février ; à cette date, des mesures peuvent être prises vis-à-vis des travaux d'installation en retard (facturation du nettoyage, de la sécurité,...)

b) Les Exposants sont informés qu'une évaluation de tous les stands sera opérée par un Comité Technique indépendant de l'Organisateur afin de primer et récompenser les meilleures réalisations à l'issue du Salon. Renseignements sur le site www.salonpromote.org

c) Cependant, la priorité pour chaque Exposant à PROMOTE 2019 afin d'être concerné par les points précédents a) et b), est de s'assurer, avant le 31 décembre 2018, d'avoir :

1. Renseigné, cacheté et signé le Contrat d'Exposition
2. Renseigné le formulaire de présentation de l'entreprise en 400 signes en version papier ou numérique (lien www.salonpromote.org/repertoire) pour l'insertion dans le Catalogue Officiel du Salon
3. Entièrement régularisé la facture des prestations souscrites

II. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

a) Toutes les formalités administratives se déroulent au Secrétariat de PROMOTE situé dans le bâtiment central de la partie basse du Palais des Congrès.

Le Secrétariat de PROMOTE est ouvert tous les jours de 07h30 à 19h00 à compter du lundi 04 février 2019.

b) Chaque Exposant délègue une personne pour gérer les formalités administratives d'admission sur le site au Secrétariat de PROMOTE du 06 au 15 février 2019.

c) L'Exposant recevra, après vérification de la conformité de son dossier administratif et acquittement entier et complet des prestations souscrites :

- Un Bon d'Entrée qui lui permet d'être conduit et d'accéder aux espaces souscrites ;
- Le Diplôme de l'Exposant ;
- 04 badges nominatifs gratuits qui auront été préalablement commandés avec une liste nominative, à envoyer ou déposer avant le 25 janvier 2019, indiquant les patronymes et les n° de la pièce d'identité des personnes concernées.

A propos des badges : 1/- Ils sont tous nominatifs pour des raisons de sécurité 2/- Les badges nominatifs supplémentaires souhaités et commandés par l'Exposant, avant le 04 février 2019, seront remis au même moment que les 04 badges contractuels gratuits 3/- Le Secrétariat prendra les commandes de badges supplémentaires nominatifs à partir du 04 février 2019, payés à la commande, au prix de 4.000 Frs CFA / 5 Euros et remis 24 H après la commande selon la liste nominative déposée à la commande 4/- Les Exposants qui souhaitent convier des partenaires, des clients ou toute autre relation publique, peuvent également commander, pour ces invités, 24 heures à l'avance, un badge nominatif pour entrées multiples 5/- Toute personne portant un badge nominatif est sujette à un contrôle d'identité et de sécurité.

04 exemplaires du Catalogue Officiel (document de référence du Salon qui renseigne sur les coordonnées et les profils des Exposants) ;

- 04 exemplaires du Guide du Visiteur précisant les emplacements des différentes zones thématiques et les points et lieux remarquables du site ;

- Une invitation à la Journée Officielle du lundi 18 février 2019 sur le site de PROMOTE ;
- Une invitation à la Soirée Récréative et Culturelle de Bienvenue aux Exposants offerte par le Mandant du Gouvernement de PROMOTE, M. Le Ministre du Commerce, le lundi 18 février 2019, dès 20h00, au Musée National (Ancien Palais Présidentiel) ? (à confirmer)
- Dix (10) sacs poubelles pour la durée du salon ; les Exposants qui désirent faire nettoyer leurs stands pourront se renseigner au Secrétariat de PROMOTE.

III. HEURES D'OUVERTURE DE PROMOTE 2019

a) Ravitaillement des Stands : Il a lieu tous les jours de 06 h 00 à 08 h 00.

1/- Le ravitaillement se fera exceptionnellement par véhicule motorisé pour les produits lourds ou tout autre matériel encombrant, à l'appréciation du service de sécurité de l'Organisateur appuyé par les Forces de Maintien de l'Ordre. Les voitures et camionnettes autorisées à pénétrer sur le site durant la période stricte du ravitaillement sont interdites de stationner et devront obligatoirement sortir du site, dès livraison des produits, sous peine de contravention par les services de la Communauté Urbaine de Yaoundé

2/- Un service de pousse-pousse est à la disposition des Exposants à l'entrée du site et peut intervenir dès les parkings. Prix de la course : 500 FCFA et 1000 FCFA (jusqu'à l'esplanade supérieure) payés directement au responsable contre reçu aux points de stationnement des poussettes.

3/- Un nouveau service de porteurs manuels sera également disponible à l'entrée du site pour faciliter le ravitaillement. Prix du service : 300 FCFA payés directement au porteur contre reçu.

Ils peuvent être appelés pour aider à la sortie de colis lourds.

b) Ouverture des Stands aux Visiteurs : Les Stands d'Exposition sont ouverts au public des Visiteurs de 09 h 00 à 20 h 00. (Des animations spéciales sur le podium du Théâtre de Verdure peuvent déroger à l'heure de fermeture)

IMPORTANT: Dès l'ouverture du site aux Visiteurs, les véhicules ne sont plus autorisés à pénétrer sur le site à l'exception des seuls véhicules de service identifiés par l'Organisateur. Un service d'accueil dédié est organisé au seuil de l'entrée du site pour les personnalités et autres VIP qui seront accompagnés jusqu'au Salon PROMOTE par le service du protocole de l'Organisateur.

1/ Les Chefs d'entreprises déposés à l'entrée du site par leur chauffeur doivent être munis d'un badge remis à leurs collaborateurs lors de l'aménagement du stand de l'entreprise pour un accès aisé sur le site. Ils sont ensuite conduits au Salon VIP de PROMOTE pour emprunter une berline VIP de l'Organisateur ou se rendre, avec l'aide du protocole, à un lieu de leur choix.

2/ S'agissant des personnalités gouvernementales ou institutionnelles venant présider une activité ou intervenir dans le programme général du Salon, les équipes avancées de sécurité procéderont en amont aux formalités d'admission sur le site.

La seule entrée autorisée est l'entrée principale (grand portail du Palais des Congrès). Des navettes sont mises à disposition des visiteurs pour l'acheminement vers les esplanades supérieures du Palais des Congrès.

IV. LES RENCONTRES DE PROMOTE (B2B) ET LES APEROS THEMATIQUES

Le Service des Rencontres offre 3 services principaux.

A – Les Rendez-Vous d'Affaires

Les B2B sont organisés par des professionnels, sur la base de demandes exprimées, pour faciliter l'amorce de partenariats stratégiques, commerciaux, financiers, technologiques et autres, essentiels à la croissance de l'entreprise. Les rendez-vous d'affaires sont établis à l'avance et peuvent également être pris pendant le salon.

Ils sont établis au terme d'un processus de « match-making » sur l'ensemble des exposants de PROMOTE et au-delà. Chaque exposant peut obtenir jusqu'à 3 Rendez-Vous d'Affaires gratuitement et payer ensuite 20 000 FCFA (30.5 €) par Rendez-Vous supplémentaire organisé. Les participants peuvent tenir leur Rendez-Vous au Salon des Rencontres, dans leurs stands ou dans tout autre lieu de leur choix.

Ce service interactif est également ouvert à toute personne physique ou morale non exposant à raison de 50.000 FCFA / 76.2 € par Rendez-Vous d'Affaires organisé.

B - Les Apéros Thématiques

Six rencontres thématiques ciblées faites de présentations et d'échanges sur l'actualité économique dans les filières porteuses de croissance en Afrique Centrale sont organisées dans PROMOTE 2019 et animées par des experts et des praticiens.

Ces mini-conférences visent en priorité à encourager les échanges bilatéraux entre acteurs du même secteur d'activité, de secteurs connexes ou de secteurs complémentaires.

L'Apéro Thématique se déroule ainsi qu'il suit :

- Durée 01 H 30 entre 12H et 13H30 dans la Salle des Rencontres de PROMOTE ;
- Capacité d'accueil de 80 à 100 dirigeants et décideurs d'entreprises, d'organisations, d'institutions ou de l'administration ; chaque participant reçoit une documentation préparée par un expert en entrant au Salon des Rencontres ;
- Introduction de la thématique du jour par la Directrice Générale de l'Agence de Promotion des Investissements du Cameroun (API) ou par le Président de la Fondation Internationale Inter-Progress ;
- Exposé d'un Expert sur le cadre formel, les opportunités, les perspectives, les projets et les difficultés dans la filière ou la thématique à l'ordre du jour ;
- Phase de questions-réponses animée par l'Expert de référence et un panel de praticiens des secteurs public et privé ;
- Phase de réseautage entre les participants autour du buffet ;
- La participation est payante pour tous, exposants et visiteurs, à raison de 10 000 FCFA (15.25 €) / Personne / Apéro Thématique ;
- Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'à 1 heure avant le début de l'Apéro Thématique.
- Les participants peuvent commander un badge nominatif à 4000 F.CFA (6 €). Il est recommandé de se munir de cartes de visite.

LES THEMES VALIDES POUR PROMOTE 2019 SONT :

Dimanche 17 février : Nécessité de la veille stratégique et de l'intelligence économique ;

Mardi 19 février : Intégration des services numériques dans l'économie ;

Mercredi 20 février : Incitations à l'investissement privé et climat des affaires ;

Jeudi 21 février : Banque et services financiers ;

Vendredi 22 février : Les cinq (5) plans stratégiques de référence du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) comme moteurs de l'émergence du Cameroun ;

Samedi 23 février : L'énergie au cœur de l'économie.

Informez et venez avec vos partenaires et autres relations d'affaires !

D'une façon plus large, les Exposants sont encouragés à inviter leur clientèle et leurs partenaires. L'Organisateur facilite l'accès de leurs invités par l'instauration et la validation préalable de contremarques fournis par l'Exposant. S'adresser au Secrétariat de PROMOTE pour plus d'informations.

V. LES DÉBATS DE PROMOTE 2019

a) Tous les débats se déroulent dans les salles rénovées du Palais des Congrès.

b) L'Organisateur d'un débat peut commander pour ses invités et participants, des badges nominatifs (à commander au plus tard 48 H 00 avant le débat aux conditions énoncées plus haut au sujet des badges) qui permettront d'accéder au site non seulement le jour de la tenue du débat mais également pour une visite ultérieure.

c) Les Exposants qui souhaitent participer à des débats ouverts au public peuvent le faire selon les règles décidées par chaque organisateur de débat. Renseignements au Secrétariat de PROMOTE.

d) De nombreux débats auront lieu dans les différentes salles du Palais des Congrès à l'initiative des Exposants et de grands débats fédérateurs sont organisés avec l'appui de l'Organisateur dont :

1- Le Forum Eau, Energie, Environnement (EEE) sur le thème : "Développement du Bassin de la Sanaga, moteur de développement de l'hydro-électricité et facteur de coopération" organisé par Electricity Development Corporation (EDC), sous le Patronage de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun, les mardi 19 et mercredi 20 février 2019, dans les salles S400, S100A et S100B.

2- Le Colloque International sur l'Industrie Camerounaise sur le thème : " Synergies pour l'essor industriel du Cameroun et de la sous-région Afrique centrale " organisé par le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), sous le Patronage de Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, le jeudi 21 février 2019, dans la grande salle des Actes.

3- La Conférence-Débat International sur les Energies Renouvelables sur le thème : " Les Energies Renouvelables au Cameroun : Réussir la Stratégie Nationale de développement de la Filière " organisé par l'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables (ACER), sous le patronage de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun, les jeudi 21 et vendredi 22 février 2019, dans la Salle Complexe A.

Les conditions de participation à ces différentes rencontres internationales sont disponibles sur le site www.salonpromote.org

VI. DIPOSITIONS PARTICULIERES

A) Pose des supports de communication hors médias sur le site

Chaque Exposant a été informé des conditions de communication sur le site à travers les supports agréés dont la pose est assurée par l'Organisateur.

Ainsi, aucun support n'ayant été formellement et administrativement souscrit ne sera admis sur le site. L'Organisateur se réservant le droit de faire respecter cette disposition à travers l'intervention de ses brigades mobiles de vigilance sur le site.

B) Discipline des équipes mobiles

L'organisation du site en Zones Partenaires n'autorise plus la circulation et le stationnement des équipes promotionnelles en dehors des espaces et stands d'exposition souscrits et affectés par l'Organisateur.

Aucune vente mobile ou ambulante n'est autorisée sur le site de PROMOTE 2019.

L'Organisateur se réservant le droit, sur cette disposition également, de la faire respecter à travers l'intervention de ses brigades mobiles de vigilance sur le site.

C) Nuisances sonores dans les stands

Chaque Exposant devra, au préalable, informer l'Organisateur de son souhait d'une animation sonore dans son stand en décrivant et précisant l'ensemble et le type de matériel qui doit servir à cette animation dont l'exploitation ne doit concerner que le seul espace du stand afin de préserver et respecter tous les échanges qui se dérouleront sur le site du Salon.

Chers Exposants et Chers Partenaires, nous vous prions de bien vouloir vous approprier les directives essentielles de la présente note d'information, afin d'anticiper et de créer les conditions optimales d'une participation réussie à PROMOTE 2019 et vous remercions, d'avance, pour la collaboration que vous voudrez bien apporter pour la bonne gestion des mesures sécuritaires.

Saisissons l'occasion de cette grande rencontre des affaires au cœur du continent pour faire mieux connaître et valoriser les talents des entreprises.

Toute l'Equipe de PROMOTE est à votre entière disposition et se réjouit déjà de pouvoir vous accueillir très bientôt sur le site de PROMOTE 2019.

L'Organisateur veillera, avec rigueur, à la juste mesure de cette animation.

Pierre ZUMBACH Président

www.salonpromote.org

Les chefferies traditionnelles

Des tensions dans les successions à l'Ouest

Après Bangou, c'est au tour du village Babou de connaître une ambiance tendue dans le rituel d'initiation et d'intronisation d'un nouveau chef.

 Par Robert Nkaké

A lors que Bangou dans le département des Hauts-Plateaux région de l'Ouest n'a pas encore fini de faire parler de lui, c'est au tour du village Babou dans le Ndé de prendre le relais. Pour cause, la succession au trône dans la chefferie traditionnelle dudit groupement suscite des tensions. En effet, les faits remontent au 19 janvier dernier. Conduit au Laahkam pour un séjour de neuf semaines afin d'y suivre les rites d'initiation, Merlin Djeumen Kuinga ainsi que l'ensemble de la notabilité vont être surpris de « l'arrestation » d'un autre chef des semaines après. Précisément le 6 février dernier. Lequel a été lui aussi installé par un autre clan d'une lignée différente, se réclamant la paternité du trône. « Le sujet alimente toutes les conversations au village. Et surtout, suscitent de nombreuses interrogations chez les villageois », relève un riverain.

Au final, de vifs affrontements qui se sont soldés par de nombreux blessés graves. Ce qui a occasionné la sortie de l'autorité administrative. Qui, en prenant ses responsabilités, a par la même occasion signé la fin de la récréation. Toute chose qui a entraîné l'interpellation du second chef ainsi que toute son équipe. Et gardés à vue dans les locaux de la gendarmerie de Bagangté. Bien qu'il ait déjà été installé et même conduit dans un autre Laahkam. « Il a été conduit dans un autre lieu que nous ne connaissons pas à la place du vrai Laahkam », informe un villageois sans cacher sa stupéfaction. L'on se souvient du cas le plus récent du côté de Bangou, où on a assisté à l'expulsion du Laahkam, d'un chef pourtant désigné du côté de la descendance de Fo' Kémayou.

Surplace, les populations avaient alors exprimé leur indignation face à une telle situation. Du coup, des éclats de voix, des ac-



Arrestation du Chef Babou.

clamations teintées de railleries, c'étaient d'ailleurs fait entendre, sous l'œil médusé des populations. Au nouveau chef légitime du groupement Babou, le peuple espère beaucoup de réussite pour que ce village soit un exemple de prospérité dans le Ndé. Après 55 ans de règne par Sa majesté Paul Kuinga

(Veungnoukwui), Merlin Kuinga succède ainsi à son père à la tête de la chefferie Babou. « Reste que les populations doivent dépasser les clivages sociaux de toutes sortes, afin d'aider le roi à conduire le royaume vers l'ultime objectif du progrès tant économique que social », souhaite un notable.

Musique

Martino Ngallè dans une « Nouvelle dimension »

 Par Renaud Inang

Le nouvel album de Martino Ngallè baptisé « Nouvelle dimension » est déjà disponible sur le marché discographique local. Ce nouveau bébé, le troisième du genre, a été présenté officiellement à la presse lors d'une conférence jeudi, 07 février 2019 à Douala. Au cours des échanges, l'artiste accompagné de son manager Gaston Wandji, a réaffirmé sa volonté de vouloir hisser le makossa, rythme musical dans lequel il évolue, au sommet. Ceci, dans un contexte où des rythmes étrangers facilités par l'avancée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) ont pignon sur rue et s'enracinent progressivement sur le triangle national. Composé de six titres, le nouvel opus de Martino Ngallè est le résultat de quatorze années d'expérience musicale. Dans cet album, l'auteur de « Cathy », extrait de son deuxième disque chante l'amour. C'est l'un des principaux thèmes abordés dans sa nouvelle galette musicale. Pour y parvenir, Martino dit avoir rassemblé la crème au niveau de l'équipe technique. Il a également fait appel à Dynastie Le tigre, pour un duo dans la chanson intitulée « Baby ». En guise d'avant-goût, cer-



tains titres de ce nouvel album ont été joués au cours d'un show case quelques heures après l'échange avec la presse. C'était sous le regard de Toto Guillaume, Kaïssa Pakito, et bien d'autres invités venus encourager l'artiste-musicien-arrangeur, Martino Ngallè.

Blick Bassy

Pas encore dans le marché discographique, le prochain album de l'artiste musicien Blick Bassy fait déjà pourtant parler de lui. Sans doute grâce au titre « Ngwa » extrait de ce 4ème album avenir, dont la sortie officielle est annoncée pour le mois d'avril prochain. Un titre dans lequel l'ancien membre du groupe Macase rend hommage à Ruben Um Nyobè, une des figures marquantes pour l'indépendance du Cameroun assassiné par les colons en 1958.

Bénin

Des objets d'arts du Bénin sont de retour au bercail. En effet, au Bénin, se trouve l'unique musée au monde consacré aux récades. Il s'agit des sceptres royaux qu'utilisaient les rois du Dahomey. Ces objets présentés comme des trésors ont été offerts par des antiquaires et propriétaires de galeries occidentales. Une démarche de récession initiée bien avant le débat sur la restitution des objets d'arts et de cultes aux pays africains qui est plus que d'actualité aujourd'hui.

Renée Sylvie Kafoui

La dame qui moule les hommes

Elle vient d'être nommée entraîneur d'un club des juniors en Suisse, devenant ainsi la première africaine noire à entraîner les hommes en Europe.



Par Dimitri Mebenga

Footballeuse, Renée Sylvie Kafoui entame sa carrière à Canon filles en 1993 sous la conduite de Louis Degonzague Atangana qui lui a permis de rêver d'une carrière glorieuse. Elle va tour à tour évoluer à Canon, Lorema et le Fc Zurich de Yaoundé avant de poursuivre l'aventure en côte d'Ivoire pour deux ans. Après le pays des éléphants, elle dépose ses valises en Thaïlande pour une aventure professionnelle dans des clubs huppés qui ont favorisé l'explosion de son talent de footballeuse à l'instar du club de l'armée de l'air de ce pays. Au vu de ses performances à Singapour quelques mois après elle est appelée à l'équipe nationale du Cameroun pour prendre part à la Coupe des nations en 2003 qui voit le Cameroun rentrer avec la médaille de bronze remportée pour la première fois par cette génération de footballeuses. Après avoir mis un terme à sa carrière de joueuse pour des raisons d'accouchement, étant passionnée des



stades, elle a décidé de poursuivre l'aventure des crampons, cette fois en tant qu'entraîneur.

Elle obtient des diplômes qui lui permettent d'entraîner toutes les catégories confondues de footballeurs. En 2004, elle décroche un diplôme d'entraîneur catégorie des jeunes, en 2005 elle est titulaire d'un diplôme d'entraîneur pour adultes de football catégorie C octroyé par la Fédération Suisse de Football d'où le management de la catégorie des moins de seize ans du club professionnel Yong Boys. Depuis 2015, elle est l'entraîneur principal de la catégorie des juniors. Cette équipe du championnat Suisse dispose de toutes les catégories et la camerounaise n'éprouve aucun complexe à travailler avec les garçons. Elle est la grande curiosité des médias qui confirment sa posture de première femme africaine à entraîner un club en Europe, un grand honneur pour le Cameroun qui a intérêt à exploiter l'expérience et l'expertise de cette ancienne footballeuse professionnelle de poigne

Fête de la jeunesse

Malachie Manaouda remercie Paul Biya



Malachie Manaouda donnant le coup d'envoi.

Malachie Manaouda, le ministre de la Santé publique était à l'honneur lundi dernier au Complexe sportif de la Garde présidentielle au quartier Melen à Yaoundé. C'était à l'occasion d'un « tournoi de football de remerciement du président de la République, Paul Biya pour sa nomination le 04 janvier 2019 au poste de ministre de la Santé publique ». Une initiative de l'Association des jeunes dynamiques et ambitieux. Le tournoi qui a vu évoluer quatre formations à savoir As Vision4, l'équipe du ministère de la santé, 2-0 Ngoula et le club santé des cadres s'est disputé en deux demi-finales directes. Dans la première demi-finale, l'équipe de la télévision du quartier Nsam (Vision4) a mordu la poussière face au 2-0 de Ngoula sur un score sans appel de (3-0)

tandis que la formation du ministère de la santé a défait son adversaire club santé des cadres aux prolongations sur le score étriqué de (2-1). La finale a donc opposé le ministère de la santé au 2-0 de Ngoula, coup d'envoi donné en personne par Malachie Manaouda, ministre de la Santé publique. Au terme du temps réglementaire, les deux équipes n'ont pas pu se départager le score étant resté vierge (0-0), ce n'est qu'à la séance des tirs au but que le 2-0 de Ngoula a remporté le trophée de cette première édition (5-4). Malachie Manaouda s'est dit très satisfait pour la réussite de l'évènement qui a aussi permis aux jeunes de s'épanouir tout en remerciant le président de la République qui lui a témoigné sa confiance en le portant au poste de ministre de la Santé publique.

Yannick Ayissi

Continuer les œuvres que j'ai commencées

Le maire de Yaoundé Il donne ses impressions après le Festi-foot de la jeunesse qu'il a parrainé au stade de la cité verte le weekend dernier.



Par Dimitri Mebenga

Vous avez toujours été le promoteur des championnats de vacances mais cette fois ci, vous venez de le faire en tant que maire, y a-t-il une différence ?

D'emblée, je peux dire que c'est une satisfaction totale au terme de cette rencontre qui a opposé deux équipes jeunes de cet arrondissement. Je suis content que ça se soit passé dans le calme et la sérénité. Il y a plus de joie au cœur aujourd'hui de continuer les œuvres que j'ai commencées. Cela a toujours été un plaisir pour moi d'inviter notre regretté maire, c'est l'occasion pour moi de lui rendre hommage parce qu'il a toujours accompagné nos actions en ce qui concerne le football. Il a souvent été là lors des matches de lancement et de clôture du tournoi, donc, c'est aussi l'occasion de lui rendre hommage aujourd'hui.

En tant que maire quel est le sens que vous donnez à cet évènement qui concerne la jeunesse de l'arrondissement de Yaoundé II ?

Cet évènement a pour but, la solidarité et le vivre-ensemble. C'est important de voir les jeunes communier à l'occasion de la fête de la jeunesse, c'est aussi une occasion de resserrer les liens de fraternité que ces jeunes entretiennent entre eux dans différents quartiers. Ce que je veux dire à la jeunesse, c'est de continuer à croire aux idéaux promis par



le chef de l'Etat et de travailler pour que notre pays se développe et aille le plus loin possible.

Quels sont vos projets pour la jeunesse dans cette commune ?

Ce sont les missions traditionnelles de tous les élus locaux à savoir, assurer le développement local, inciter toutes les populations surtout les jeunes à s'impliquer aux projets de développement participatif afin que la commune puisse être forte et par là pour mieux défendre ses projets.

Ligue 1

Tonnerre et Stade Renard en lutte pour le leadership

Les deux formations actuellement dominatrices du classement sont toutes en déplacement ce jour pour le compte de la 3e journée.

 Par Désiré Domo

Bien qu'étant logés dans deux groupes distincts, le Tonnerre Kalara Club (Tkc) de Yaoundé et Stade Renard de Melong semblent avoir un destin commun en Ligue 1 cette saison. Du moins, depuis que le kick-off a été donné le 02 février, les deux formations affichent quasiment les mêmes statistiques : une victoire et un match nul. Soit 04 points de part et d'autre en deux journées. Le Tkc est leader dans le groupe A tandis que Stade Renard mène le peloton dans le groupe B.

Du coup, c'est une course sans précédente qui se vit cet au sommet du classement. En effet, les deux équipes redescendent dans les arènes pour le compte de la 3e journée de Ligue 1. Le club victorieux prendra définitivement de l'envol dans son groupe. Mais l'équation s'annonce difficile à résoudre tant pour le club de Mvog Ada que pour celui du Mounjo. Car, ils seront tous en déplacement. Et ce sera sur les pelouses des adversaires de poigne.

Au Stade municipal de Loum, dès 15h30, Stade Renard va se mesurer à l'Union des mouvements sportifs (Ums) de Loum, son frère aîné dans le Littoral. Après avoir été tenu en échec (des matchs nuls) lors des deux premières journées, le club de Pierre Kwemo tentera de faire valoir son droit d'aînesse devant Stade Renard de Melong.



Phase de match.

Pendant ce temps, son concurrent le Tonnerre Kalara Club sera accueilli par Coton sport à son stade à Garoua. Tout comme Ums de Loum, l'équipe conduite par Bertin Ebwelle essayera de se remettre sur les rails après avoir été accroché (2-2) lors de la première journée par Avion Fc du Nkam.

Programme complet de la 3e journée de Ligue 1

Stade municipal de Mfou
14h, As Matelots # As EtoaMeki
16h, As Fap # Dynamo
Stade Omnisports de Yaoundé
15h30, Panthère sportive # Bang
Bullet
Stade municipal de Melong
Unisport # Fovu

Stade annexe n° 1 de Yaoundé
14h, As Fortuna # FeutcheuFc
Stade municipal de Loum
Ums # Stade Renard
Stade Omnisport de Limbe
Astres # Eding sport

Classement des butteurs

Victor Mengue mène le peloton

 Par Claude Olivier Banaken



Victor Mengue le renard des surface.

Malgré le match nul de son équipe (Fovu de Baham), à domicile face à Eding sport de la Lekié, dimanche 10 février dernier lors de la 2e journée de ligue 1, Victor Mengue a une fois de plus fait parler de lui. Sur une action individuelle, l'attaquant de 26 ans a réussi à ouvrir le score dès la 26e mn de jeu.

Grâce à cette réalisation, la nouvelle pépite du club des rochers sacrés de l'Ouest porte son compteur à 04 buts en seulement deux journées de championnat. Le joueur enregistre ainsi une moyenne de 02 buts par match. Il dé-

tient jusqu'ici le meilleur ratio de réalisation de la saison en cours.

Après son triplé lors de la première journée et ce nouveau but, Victor Mengue conserve sa place de leader au classement des meilleurs butteurs de la ligue1. Il est suivi par Junior Bangda de la Colombe du Dja et Lobo qui compte 02 buts à son actif. Daouda Kamilou, le capitaine de Coton sport de Garoua occupe la 3e marche du podium avec 02 réalisations. Tous comme Jude Kongnyuy de PWD de Bamenda et Arnold Zambo, l'attaquant de Avion Fc du Nkam, qui totalisent chacun 02 buts.

Arriérés de salaires des joueurs

La Fifpro demande l'intervention de la Fecafoot

 Par Claude Olivier Banaken

Toujours préoccupés par la situation « désastreuse » des championnats de football professionnel du Cameroun, où 24 des 33 clubs affiliés doivent des arriérés de salaires et des primes de matches à leurs joueurs, la Fédération internationale des footballeurs professionnels (Fifpro) et le Syndicat national des footballeurs camerounais (Synafoc), remontent à l'assaut.

Dans une lettre adressée à la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Theo Van Seggelen, secrétaire général de la Fifpro et Geremi Njitap, président du Synafoc, demandent à Seidou Mbombo Njoya d'intervenir immédiatement afin que la situation des joueurs concernés soit rapidement régularisée. « Nous (Fifpro et Synafoc) vous (Fecafoot) demandons en particulier d'ordonner immédiatement aux clubs de se conformer à leurs obligations », précise la correspondance.

A en croire ces deux structures de défense des intérêts des footballeurs professionnels, un nombre important de joueurs évoluant dans les championnats de ligue 1 et 2 au Cameroun attendent depuis



Geremi Njitap président du Synafoc

longtemps le paiement de leur salaire et des primes de la saison 2017-2018. Au vue de la situation, la Fifpro et le Synafoc « ne peuvent plus tolérer ces non-paiements de salaires injustifiés et répétés ». Pour cela, les deux structures demandent à la Fecafoot « d'engager des procédures disciplinaires qui s'imposent contre les clubs incriminés » si les violations persistent.



Mutations sur ton mobile, c'est la porte ouverte à l'info vraie du Cameroun, en temps réel.

